

Lettre d'information DJEPVA #8

n°8 / Janvier - Février 2017 Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Le cycle des dialogues de gestion entre la DJEPVA et les services déconcentrés vient de s'achever. Il nous revient, à présent, de confirmer les éléments de gouvernance à venir et de définir les perspectives de travail. A ce titre, la DJEPVA propose une approche renouvelée qui consiste à tracer collégalement les axes structurants d'un projet territorial JEPVA, lequel doit librement s'inscrire au sein d'un cadre d'action national réaffirmé autour d'orientations prioritaires ; la Lettre d'information #8 revient sur cette "Ambition JEPVA". Cette Lettre présente aussi l'actualité du réseau JEPVA, nationale et régionale, avec un focus sur les Assises des Outre-mer, et propose un éclairage sur les dialogues structurés territoriaux initiés dans plusieurs régions. Enfin, à l'occasion du 50ème anniversaire de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, Marianne Beseme, sa secrétaire générale, revient sur ses orientations et ses perspectives.

Jean-Benoît Dujol, délégué interministériel à la jeunesse,
directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Edito

SOMMAIRE

Edito.....p.1

A retenir.....p.2

Actualités JEPVA.....p.3

Zoom sur

Les mobilisations régionales
en faveur du dialogue
structuré territorial.....p.10

La parole à

Marianne Beseme,
secrétaire générale de
l'Office franco-québécois
pour la jeunesse.....p.13

"AMBITION JEPVA" : la mise en oeuvre des politiques JEPVA 2018-2022

Ambition JEPVA a pour vocation de répondre à trois enjeux majeurs. D'abord, clarifier un cadre d'action national fondé sur une approche globale des politiques de jeunesse et de vie associative en rompant avec une logique jugée parfois trop sectorielle. Ensuite, soutenir la confiance entre les territoires et le niveau national en tenant compte des enjeux locaux et en initiant un cadre de gouvernance adaptée aux particularités locales. Enfin, dans un contexte de ressources et moyens contraints, tenir compte de la réalité des services déconcentrés qui se trouvent amenés à faire des choix prioritaires en recherchant des complémentarités territoriales. Cette ambition JEPVA promeut une orientation nationale qui se structure autour de quatre politiques publiques majeures : le développement de la vie associative annoncé par le Premier ministre le 9 novembre 2017, les politiques de l'engagement, dans lesquelles s'inscrit le service civique, la nouvelle gouvernance territoriale en matière de politiques jeunesse, la continuité éducative dans les temps et les espaces des enfants et des jeunes.

Il s'agit, pour les services déconcentrés d'assurer la déclinaison de ces axes au travers d'un projet territorial établi en collégialité et calibré en fonction des ressources disponibles. Les choix retenus feront l'objet d'une concertation avec l'administration centrale. Ces projets doivent être soutenus dans le cadre d'une forte dynamique interministérielle et présentés devant les comités d'administration régionale. La DJEPVA impulsera cette dimension au niveau des ministères sociaux dans le cadre du COMEX.

Une mise en œuvre autour de trois temps forts :

1. Le cadre national définit les quatre axes qui structurent la politique publique JEPVA portée par le gouvernement
2. Les services territoriaux, au regard de leurs moyens, compétences, expertises et partenaires, présentent leur ambition territoriale
3. Le dialogue s'instaure entre administrations centrale et déconcentrée pour déterminer les modalités d'une gouvernance partagée et poser les bases d'un accompagnement par la DJEPVA du projet porté par les territoires

A retenir

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, chargé de la vie associative, Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, Julien Denormandie, secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires et Christophe Itier, Haut-commissaire à l'Économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale, ont lancé jeudi 18 janvier l'accélérateur national de l'innovation sociale et l'initiative **French Impact**.



DÉLÉGATION
INTERMINISTÉRIELLE
À LA PRÉVENTION ET
À LA LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ
DES ENFANTS
ET DES JEUNES



Olivier Noblecourt est nommé **délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes**. Il veillera à la mise en œuvre des mesures liées à la stratégie nationale issue d'une large concertation et sur laquelle la DJEPVA est mobilisée (page 3).



Le Secrétaire d'État chargé du numérique a annoncé le 12 décembre 2017 le lancement de la **stratégie nationale pour un numérique inclusif**. A l'été 2018, chaque territoire devrait être en mesure de déployer des parcours d'accompagnement et de formation au numérique en lien avec les besoins locaux.



RAPPORTEUR
NATIONAL
INDÉPENDANT

PLAN INTERMINISTÉRIEL DE
LUTTE CONTRE LE RACISME ET
L'ANTISÉMITISME : BILAN ET
PERSPECTIVES

19 DÉCEMBRE 2017



propositions. L'avis rendu par la CNDH a été adopté à l'unanimité lors de l'Assemblée plénière du 19 décembre 2017.

Votre avis nous intéresse

Vous pouvez nous faire part de vos avis, remarques et suggestions concernant cette lettre d'information [ICI](#)

Actualités JEPVA

Jeunesse

Les textes réglementaires relatifs à la labellisation des structures Information Jeunesse ont été modifiés afin de tenir compte des difficultés exprimées par les structures IJ à se conformer à certaines exigences présentes dans les textes initiaux ([décret n°2017-1648 du 30 novembre 2017](#)). [L'instruction n°2017-173 du 4 décembre 2017](#) relative au label IJ a également été publiée au Bulletin Officiel de l'Education Nationale n°42 du 7 décembre 2017.



Label
Information
Jeunesse

Nouvelle identité visuelle pour l'Information Jeunesse

Dans le prolongement de la rénovation du label IJ, la DJEPVA a souhaité actualiser le logo IJ, en concertation avec l'UNIJ, le CIDJ, des structures IJ, des jeunes et le bureau de la communication jeunesse et sports. Conformément à l'engagement de la DJEPVA de porter la parole des jeunes et de favoriser leur participation, ces derniers ont été étroitement impliqués à la fois dans la création

et dans le choix du nouveau logo à travers une consultation élargie des publics fréquentant les CRIJ. Le déploiement du logo au sein du réseau se fera de façon progressive, au gré des demandes de labellisation.

La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes à laquelle la DJEPVA est partie prenante, s'appuiera sur une concertation (décembre 2017 à mars 2018) autour de quatre principaux chantiers alimentés par six groupes de travail.

[En savoir plus](#)

REPERES

Les jeunes constituent selon l'INSEE la catégorie d'âge la plus vulnérable économiquement : en 2013, la pauvreté concerne près d'un jeune sur cinq.

Six groupes de travail

- + Éradiquer la pauvreté des enfants
- + Prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion
- + Développer l'accompagnement global et les leviers de prévention de la pauvreté
- + Accès aux droits et aux services, lutte contre le non recours
- + Un accompagnement renforcé dans la lutte contre l'exclusion
- + Piloter la lutte contre la pauvreté à partir des territoires

   @MinSoliSante



Le document de politique transversale Politique en faveur de la jeunesse 2018 est [disponible ici](#)



Conseil d'orientation des politiques de jeunesse

Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) a remis au Gouvernement, le 30 janvier, son premier avis relatif à la mise en œuvre d'un service national universel (SNU).

Cet avis formule une analyse globale sur les conditions de création d'un service national universel réalisée par les membres du COJ dans ses diverses composantes.

[En savoir plus](#)

Mobilité internationale



Le trio de présidences (Estonie, Bulgarie et Autriche), en coopération avec le Forum européen de la Jeunesse et la Commission européenne, met l'accent sur l'implication des jeunes dans le développement de la prochaine stratégie européenne pour la jeunesse. Dans le cadre du 6ème cycle du dialogue structuré européen, le CNAJEP

lance, en France, une grande [consultation nationale](#) à laquelle la DJEPVA est associée.



Ouverture de l'appel à projets Jeunesse IV : partenariats de coopération décentralisée jusqu'au 30 mars 2018, lancé par le ministère de l'Europe et des

Affaires étrangères, avec le soutien du ministère de l'Education nationale, du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, de France Volontaires, de l'Agence du service civique, de l'Agence Erasmus+ Jeunesse et sport et de la Fondation Schneider Electric, autour de deux volets : la formation professionnelle des jeunes et la mobilité internationale des jeunes dans le cadre du volontariat.

[En savoir plus](#)



Le lancement public, le 12 décembre dernier à Bruxelles, de l'encyclopédie en ligne des politiques de jeunesse

Youth Wiki initiée par la Commission européenne répond à la préoccupation constante de mieux connaître la jeunesse et les politiques qui lui sont destinées. Elle permet d'accéder à de nombreuses informations sur la structuration, les politiques et les actions nationales en faveur des jeunes, mises en œuvre dans les 28 Etats-membres de l'Union européenne. La DJEPVA a fourni des données complètes sur la participation des jeunes. Cette encyclopédie est accessible à tous, chercheurs, praticiens, décideurs politiques.

[En savoir plus](#)

Le Conseil de l'Union européenne des ministres de la jeunesse du 20 novembre a statué sur le texte de conclusions relatif à l'animation socio-culturelle « intelligente » qui consiste à explorer les interactions entre les jeunes et les médias et technologies numériques, et à les enrichir.

Les négociations concernant le Corps européen de solidarité (CES) sont toujours en cours. Le Conseil du 20 novembre 2017 a adopté une orientation générale qui élargit le périmètre géographique du CES. En parallèle, le projet de règlement examiné en Commission Culture du Parlement européen depuis octobre devrait faire l'objet d'une adoption définitive instaurant le CES dans le courant du 2ème trimestre 2018.

[En savoir plus](#)

Dès 2018, la Commission présentera des propositions pour le cadre financier pluriannuel applicable après 2020 à la prochaine génération de programmes qui apportent notamment une aide financière aux associations JEP et aux jeunes. A ce titre, une consultation publique est ouverte jusqu'au 8 mars autour de nombreuses thématiques dont les valeurs européennes, la mobilité, l'éducation et la formation, la diversité culturelle, les droits fondamentaux, les compétences numériques... Cette consultation comporte également plusieurs questions sur des thèmes relatifs au programme Erasmus+ et aux priorités Jeunesse.

[Accéder à la consultation](#)

Vie associative



Le 9 novembre 2017, le gouvernement a annoncé son souhait de co-construire, avec les différentes parties prenantes, une stratégie pour la vie associative et l'économie sociale et solidaire qui serait présentée à l'occasion d'une grande conférence nationale et adoptée en Conseil des ministres avant la fin du mois d'avril 2018.

Dans ce cadre, un nouveau groupe de travail sur la vie associative et l'engagement est constitué, piloté conjointement par la DJEPVA, le Haut-Commissaire à l'ESS et le Mouvement associatif. La DJEPVA assure l'animation et le secrétariat du groupe. L'ensemble des ministères concernés est invité à participer, et notamment les ministères sociaux, secteur d'activité dans lequel les associations jouent un rôle essentiel. Participent également des représentants de collectivités territoriales et les grands acteurs associatifs. La première réunion plénière de ce groupe s'est tenue le 13 décembre 2017. Trois groupes thématiques se sont constitués, autour des axes suivants : la construction d'une politique renouvelée de soutien, d'appui et d'accompagnement des associations ; le développement des activités d'utilité sociale ; la reconnaissance du bénévolat et le développement d'une société de l'engagement.



FDVA
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Par la loi de finances pour 2018, le Fonds de développement de la vie associative (FDVA) se voit attribuer 25 millions d'euros pour poursuivre le soutien apporté au tissu associatif sur tout le territoire par l'ancienne « réserve parlementaire », selon un mode de gouvernance plus collégial. Cette enveloppe sera entièrement déconcentrée et gérée exclusivement dans le cadre du FDVA. La répartition locale des crédits pourra être prévue dans le futur décret modifié instituant le FDVA. La mission du FDVA de soutien aux associations pour la formation des bénévoles se poursuit, à travers une ligne budgétaire distincte pérenne de 8 millions d'euros pour 2018. [En savoir plus](#)

➔ [Accéder à la newsletter Vie Associative](#)

Service civique



L'Agence du service civique dispose, depuis le 1er janvier 2016, d'un champ d'intervention élargi pour développer l'engagement citoyen et la mobilité des jeunes aux plans national, européen et international. Par l'ensemble de ses actions, elle doit proposer aux jeunes, à tous les acteurs qui les suivent, des programmes et un accompagnement de qualité. Traduisant cette volonté, le troisième contrat d'objectifs et de performance, conclu entre l'Agence et l'Etat pour la période 2018-2020 s'articule autour de quatre grandes orientations stratégiques : renforcer l'engagement citoyen et la mobilité européenne et internationale des jeunes par un développement des programmes ; développer la qualité de l'offre du service civique et d'Erasmus + Jeunesse et Sports ; renforcer la connaissance de l'impact des programmes ; améliorer la sécurisation des procédures de l'Agence.

Partenariat JEP

L'instruction interministérielle N°DJEPVA/DGCS/CGET/2017-194 du 19 décembre 2017 relative aux subventions d'appui au secteur associatif versées par l'intermédiaire du FONJEP sur les crédits des programmes 163 et 147 pour les secteurs "Jeunesse et éducation populaire", "Cohésion sociale" et "Politique de la ville", est parue.

Politiques éducatives



Le 6 novembre 2017, Anne-Sylvie Soudoplatoff, directrice générale du Groupement d'intérêt public de l'enfance en danger dont dépend le SNATED (Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger), Laurence Lefevre, directrice des sports et Jean-Benoît Dujol, directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, délégué interministériel à la jeunesse, ont signé une nouvelle convention de partenariat. [En savoir plus](#)

"PLAN MERCREDI"

Dans un contexte où 43 % des communes sont revenues à une organisation de la semaine scolaire sur quatre jours, le plan mercredi vise à accompagner toutes les collectivités volontaires dans l'élaboration d'une offre éducative de qualité pendant la journée du mercredi redevenue une journée sans école sur de nombreux territoires, tendance qui devrait s'accroître à la rentrée prochaine. S'appuyant sur les ressources du territoire, articulée avec les autres temps de l'enfant et découlant d'un dialogue fécond entre les acteurs éducatifs, cette offre pourra se développer, sur la base du volontariat, dans le cadre d'un projet éducatif territorial. Afin de mettre à disposition des collectivités concernées des outils et des conseils techniques et pédagogiques, la DJEPVA mobilise les fédérations d'éducation populaire les plus impliquées dans l'animation des politiques éducatives locales au sein d'un comité technique chargé d'alimenter une banque de ressources en ligne. Au niveau local, le plan mercredi est en phase de préfiguration sur la région Normandie. Cette démarche est pilotée par la DRDJSCS et les DDCS/PP en partenariat avec les antennes locales des fédérations d'éducation populaire, la DRAC, les CAF et le mouvement sportif. La préfiguration vise à identifier les modalités de pilotage, les démarches d'accompagnement et les outils susceptibles d'être étendus au territoire national dès la rentrée scolaire prochaine pour assurer aux collectivités qui le souhaitent un soutien efficace de l'Etat, des CAF, du mouvement sportif et du secteur associatif dans la construction de leurs accueils éducatifs le mercredi.

La DJEPVA a publié la note de cadrage pour le soutien aux associations nationales agréées Jeunesse et Education Populaire. qui précise les critères et priorités du soutien du ministère pour 2018.

[En savoir plus](#)

RESSOURCES THEMATIQUES



Évaluer un
Projet
Éducatif
Territorial

Démarche
participative,
méthodologie et outils,
questions évaluatives



OBSERVATOIRE
DES POLITIQUES
LOCALES D'ÉDUCATION
ET DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Observatoire PoLoc
IFÉ/ENS de Lyon



Évaluer un projet éducatif territorial - Démarche participative, méthodologie et outils, questions évaluatives, Observatoire PoLoc IFÉ/ENS de Lyon, 2017.



Enquête sur les nouvelles organisations du temps scolaire à la rentrée 2017, Association des Maires de France, 2017.

Les **Rencontres annuelles de l'INJEP** se sont tenues le 14 décembre 2017 au Conseil économique, social et environnemental sur le thème « Les nouvelles jeunesse de la démocratie : une revitalisation de la participation citoyenne? ». La restitution des ces rencontres sera prochainement disponible.



En partenariat avec la DJEPVA, l'INJEP et le CRÉDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) ont réalisé la **seconde édition du baromètre DJEPVA sur la jeunesse**. En 2017, le dispositif d'enquête a été étendu aux territoires ultramarins (La Réunion, la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique).



Les dernières publications

- Données relatives aux accueils collectifs de mineurs (années 2007-2008 à 2016-2017)
- Le Service Civique au défi de son expansion, INJEP analyses & synthèses, novembre 2017
- Regards sur la mobilité internationale des jeunes d'outre-mer, Cahier de l'action n°49
- Enquête RAY-MON 2015-2016 : rapport final de la France - Évaluation du programme européen Erasmus + Jeunesse en action

Retrouvez ces publications sur www.injep.fr

Cultures numériques



Les actes du séminaire relatif aux enjeux actuels du numérique dans le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, organisé par la DJEPVA le 16 octobre 2017, sont en ligne. Ce séminaire sera reconduit le 9 octobre 2018.

[Accéder aux actes](#)

Offre nationale métiers

Le comité technique ministériel du 7 décembre 2017 a validé l'**offre nationale de formation métiers (ONM) 2018 pour le secteur JEPVA**. Les inscriptions se feront exclusivement sur le logiciel RENOIRH. Il est également possible de suivre des stages proposés dans le cadre de l'**offre nationale transverse (ONT)** et de l'**offre de l'École des hautes études en santé publique (EHESP)**.

En 2017, la DJEPVA en lien avec la direction des sports et la direction des ressources humaines a mené une enquête visant à recueillir les besoins en formation continue des agents mettant en œuvre les politiques JEPVA. [Accéder aux principales tendances de cette enquête.](#)

A la fin du premier trimestre 2018, une enquête similaire sera envoyée aux services afin d'actualiser et préciser les tendances préalablement recueillies.



La Boussole des Droits, rebaptisée Boussole des Jeunes (BDJ) pour une meilleure accessibilité, a l'ambition de devenir un outil de référence dans la recherche d'information effectuée par les 16-30 ans dans des domaines tels que

l'emploi, le logement ou la santé. Si la BDJ personnalise pour le jeune la sélection des offres de service, elle garantit aussi une prise de contact directe et rapide par le professionnel à l'origine de l'offre sélectionnée. Aujourd'hui, la phase de « webdevelopment » de la Boussole suit son cours et une première version de l'outil ainsi que son guide de déploiement seront livrés fin janvier aux DRDJSCS et aux DDCS, d'une part, et à l'UNIJ, de l'autre. A cette même échéance, les territoires pionniers (Grand Reims et Cœur d'Essonne) recevront un kit de communication largement flexible et aménageable, composé d'une charte graphique, d'affiches de différentes tailles, de bannières web et d'une vidéo de teasing. En cas de succès, le kit sera proposé à compter de mars 2018 à

chaque nouveau territoire intéressé par le projet. D'ailleurs, dans 26 territoires, l'animation territoriale Boussole pourra compter sur une impulsion financière DGEFP-FSE qui se traduira par le co-financement d'environ 50% d'un poste ETP. Fin février, les DIRECCTE seront chargées de lancer cet appel à projets et d'instruire les réponses des structures hôtes (CRIJ ou issues du réseau IJ). La DJEPVA continue, par ailleurs, à chercher d'autres pistes de financement.

Lors du COPIL national du 16 novembre 2017, il a été rappelé aux partenaires présents (1) que la BDJ n'est pas concurrentielle, qu'elle s'inscrit en complémentarité des outils déjà existants. En ce qui concerne les thèmes : à la mi-janvier 2018, la V1 de la BDJ proposera des offres de services prêtes à l'utilisation uniquement pour les thèmes logement et emploi. Si le thème de la santé est l'un des objectifs phares de l'année 2018 (2), les thèmes du loisir, de l'engagement social ou de la mobilité restent encore à explorer.

(1) Une large représentation d'administrations centrales, de têtes de réseau associatives et d'organismes nationaux intervenants à différents titres dans le champ jeunesse, ont répondu à l'invitation de la DJEPVA.

(2) Le thème sera prochainement intégré dans les territoires expérimentaux du Grand Reims et Cœur d'Essonne, au titre de l'engagement de la BDJ dans la Stratégie nationale de Santé Sexuelle.



La DJEPVA se dote
d'une nouvelle signature

Pour la jeunesse et l'engagement

Au calendrier

30/01

Comité de pilotage "lutte contre la radicalisation" (DJEPVA-DGESCO-DS-référents de services déconcentrés) chargé de préparer le regroupement national des référents

5 & 6/02

Regroupement des correspondants du Fonds d'Expérimentation Jeunesse (FEJ)

28/03

Regroupement des chefs de pôle régionaux JEPVA

début avril (date à confirmer)

Regroupement des référents Boussole des jeunes

04/04

Regroupement des correspondants régionaux du FONJEP

15/05

Regroupement des délégués régionaux et départementaux à la vie associative (DDVA et DRVA)

23 & 24/05

Regroupement des correspondants statistiques

Agence du Service civique

01 & 02/02

Regroupement des référents régionaux

Etude régionale



Les pratiques numériques des jeunes en Nouvelle-Aquitaine

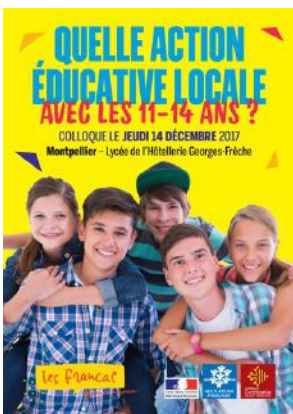
Cette enquête a été menée par la DRDJSCS et le CRAJEP Nouvelle-Aquitaine avec l'accompagnement de l'INJEP et la participation active du CIJ

d'Angoulême, des Petits Débrouillards en Nouvelle-Aquitaine Nord, de la Béta-pi, des CEMEA Aquitaine, de l'union régionale des centres sociaux de Poitou-Charentes, du centre social culturel et sportif Flep de Soyaux et du CRIJ Poitou-Charentes.

L'objectif consistait à cerner aussi finement que possible les pratiques numériques des jeunes de 12 à 17 ans sur le territoire néo-aquitain en allant au-delà des pratiques les plus visibles (jouer, écouter de la musique, regarder des vidéos), pour appréhender le degré de massification des nombreuses autres activités qu'elles génèrent chez certains jeunes: recherches, traduction, publication, éditorialisation, commentaires, discussions, rencontres...

[Accéder au document](#)

Temps fort



Le 14 décembre en Occitanie, Les Francas ont organisé une rencontre nationale d'acteurs éducatifs et sociaux et de décideurs publics et associatifs. Ce colloque a permis de questionner les enjeux des politiques éducatives territoriales, les espaces et les contenus éducatifs, ainsi que le métier, les missions et la formation de l'animateur agissant avec les adolescents de 11 à 14 ans.

Cette rubrique est dédiée aux actualités régionales, n'hésitez pas à nous informer des événements, manifestations, opérations se déroulant dans votre région (audrey.lemoine@jeunesse-sports.gouv.fr)

Focus



En région

La démarche des Assises des Outre-mer consiste à faire participer le plus grand nombre à la recherche de solutions sur des sujets tels que la création d'entreprise, la culture, l'emploi, l'environnement, la jeunesse, la santé, la sécurité. Les territoires ultra-marins sont au cœur du dispositif : une **consultation numérique** des citoyens lancée le 15 janvier 2018, des ateliers locaux et nationaux réunissant les professionnels concernés et la société civile ainsi qu'un concours d'innovation des Assises serviront à rédiger un livre bleu Outre-mer au printemps 2018.

LA REUNION



Le 4 et 5 décembre, la direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) a organisé, sous l'égide du préfet et en présence de Jean-Benoît Dujol, délégué interministériel à la jeunesse, deux journées dédiées aux différentes formes d'engagement : associatif, jeunes, citoyen, économique, social et solidaire. Les visites sur le terrain ont été suivies d'une journée d'échanges et de débats. [En savoir plus](#)

MAYOTTE

Un atelier consacré à la jeunesse mahoraise a permis d'identifier sept priorités : l'accès à l'éducation pour tous, incluant la maîtrise des langues et l'ouverture de l'école vers l'extérieur, dans une perspective de mobilité, le renforcement des espaces sociaux et culturels, en prenant en compte l'éducation informelle et non formelle, l'engagement des jeunes, une meilleure information au plus près des usagers, l'accès au droit commun et la structuration de l'accès aux soins pour les jeunes. De manière complémentaire, pour répondre à l'enjeu essentiel de l'emploi des jeunes, il est proposé de réaliser une expérimentation sur le revenu de base.

Zoom sur...

Les mobilisations régionales en faveur du dialogue structuré territorial

Dans le prolongement du dialogue structuré européen, la déclinaison territoriale de la démarche, prévue par la loi égalité citoyenneté dans son article 54, consiste à mettre en place, au niveau le plus approprié, des stratégies pour assurer la participation politique des jeunes. Dans ce cadre, les dialogues structurés territoriaux portent sur l'établissement d'orientations stratégiques et sur l'articulation et la coordination de ces stratégies entre les différents niveaux de collectivités territoriales et l'Etat.

Plusieurs régions se sont emparées du dialogue structuré, posant des principes et mettant en œuvre une démarche et des méthodes propres à leur territoire.

Des configurations différentes en matière de pilotage

Un dialogue structuré porté par un tryptique d'acteurs régionaux

En Nouvelle-Aquitaine, la démarche est pleinement co-portée par la DRDJSCS, le rectorat et le conseil régional. Le mouvement associatif, avec l'ANACEJ et le CRAJEP, est quant à lui positionné sur une fonction de maîtrise d'œuvre en matière d'animation globale de la démarche.

Le pilotage direct de la direction régionale

En Normandie, la direction régionale qui s'est vue confier la coordination interministérielle des services de l'Etat en matière de jeunesse, assure désormais le portage direct du dialogue structuré. Celui-ci, initialement déployé en lien avec l'éducation nationale (rectorat et université), s'organise désormais dans le cadre d'une coopération avec les autres services de l'Etat et plusieurs partenaires dont le conseil régional.

Un portage fort de la collectivité régionale

En Occitanie, le dialogue structuré est impulsé par le conseil régional en lien avec le CRAJEP. La collectivité régionale a proposé une démarche de travail aux collectivités impliquées dans les politiques publiques de jeunesse, en premier lieu les conseils départementaux réunis le 6 décembre 2017. Il est envisagé de mobiliser également les métropoles dans le cadre de leurs nouvelles compétences. La concertation s'organise aussi avec la direction régionale dans un objectif d'identification des politiques publiques territoriales menées en matière de jeunesse, notamment celles portant sur l'engagement (service civique) et sur l'information et l'orientation des jeunes (réseau Information Jeunesse).

Un dialogue structuré organisé autour de d'axes spécifiques

Coordonner l'action publique régionale

En Nouvelle-Aquitaine, la direction régionale a plaidé en faveur d'une véritable coordination de l'action publique régionale alors que le conseil régional envisageait initialement de limiter le dialogue structuré à une dynamique de participation des jeunes. Les deux objectifs ont été couplés pour impulser une démarche participative destinée à affiner les priorités des politiques publiques régionales, assurer leurs mises en œuvre concrètes et opérationnelles et associer les usagers à cette mise en œuvre. De nombreux axes de partenariats entre la direction régionale et le conseil régional préexistaient au dialogue structuré, celui-ci permet de les conforter et d'en assurer une meilleure coordination sur les six thématiques retenues : l'information des jeunes - l'orientation - l'engagement - le bien-être et l'épanouissement - la mobilité - le logement.

S'adosser aux espaces existants

En Normandie, le travail initié avec les rectorats et les universités a vocation à s'appuyer sur les espaces existants, à savoir les conseils de vie lycéenne et conseils de vie étudiante. Il reste à articuler ce schéma avec des lieux d'échange animés par les partenaires de l'éducation non formelle. Il est prévu que les axes du dialogue portent sur les thématiques du Plan normand pour la jeunesse (PNJ) : le renforcement des politiques autour de l'information et des usages numériques - l'engagement et la participation des jeunes - le développement de la mobilité des jeunes : du local à l'international - l'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes - la République en actes.

Identifier les adhérences entre les politiques territoriales

En Occitanie, le dialogue structuré permet d'engager un état des lieux des politiques publiques menées sur les territoires en direction des jeunes, en vue de préparer une délibération cadre qui intègre un conseil régional des jeunes 2.0. La question des 11/16 ans est mise en avant par les conseils départementaux autour de la notion de parcours éducatif des jeunes.

Les instances mobilisées au service du dialogue structuré

L'organisation d'une conférence territoriale de la jeunesse

En Nouvelle-Aquitaine, la direction régionale a proposé un cadre méthodologique structuré autour d'une conférence territoriale dont la première s'est tenue le 13 novembre 2017¹. Un comité technique réuni plusieurs fois entre février et novembre 2017 en a dressé les contours et défini la composition. Trois collèges (jeunes, associations, institutions) de 40 membres chacun ont été créés. Le processus s'organise autour de cinq temps : une phase de lancement, trois temps de concertation

(réunions de commissions thématiques) et une phase de restitution programmée en 2018.

Des rencontres territoriales et institutionnelles

En Occitanie, le conseil régional a impulsé un cycle de réunions incluant d'une part, des rencontres territoriales (13) avec les jeunes pour amplifier la démarche de dialogue structuré et les associer aux politiques publiques et d'autre part, des rencontres institutionnelles avec les conseils départementaux. La DRJSCS mène quant à elle un travail de coordination interministérielle en réunissant un comité d'administration régionale jeunesse le 25 janvier avec interventions de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et le rectorat sur la problématique du décrochage scolaire. Des synergies pourraient être identifiées avec la démarche portée par le conseil régional sur la politique de la ville et l'emploi des jeunes.

Un plan territorial pour la jeunesse concerté

En Normandie, le Plan normand pour la Jeunesse (PNJ), initié par les services de l'Etat à partir de mars 2017 et dont la coordination est assurée par la DRDJSCS, constitue le levier pour asseoir le partenariat avec les collectivités territoriales et les CAF. A ce titre, un séminaire d'acteurs publics porté par l'Etat et la Région et intitulé « coordination des acteurs et co-construction de politiques jeunesse » s'est tenu le 13 décembre 2017. Fondé notamment sur les réalisations et partenariats déjà établis entre les services de l'Etat dans le cadre de l'ancien plan régional priorité jeunesse, le PNJ consiste à proposer un cadre d'actions partagé, interministériel et multipartenarial en direction des jeunes.

La mobilisation d'expertises multiples

En Nouvelle-Aquitaine, la démarche est adossée à une triple expertise : une expertise d'usage des jeunes et du mouvement associatif, et une expertise thématique menée dans le cadre d'un binôme Etat-Région.

(1) La deuxième CTJ est programmée le 27 janvier à Angoulême.

Il s'agit aussi de s'appuyer sur des données factuelles appropriables par tous, notamment sur les études et diagnostics régionaux produits dans le cadre du comité régional de la mobilité (Coremob) et du schéma territorial de l'Information Jeunesse. L'INJEP, également mobilisé, a pu apporter lors du lancement de la conférence, un éclairage sur la problématique des inégalités sociales et territoriales. Ses études et productions nourrissent en continu les travaux des membres des commissions thématiques.

En Occitanie, la démarche de concertation initiée par le conseil régional inclut une phase de diagnostic de territoire établi à travers des données de cadrage mais également des témoignages et contributions d'acteurs jeunesse. Réalisé sous un angle thématique (formation-emploi, vie quotidienne, citoyenneté), il s'agit de prendre en compte la diversité des territoires et des parcours. De manière complémentaire, un état des lieux est mené par les services de l'Etat en matière de jeunesse à partir de l'évaluation des chantiers du plan régional priorité jeunesse, de la réactualisation du portrait socio-démographique régional de la jeunesse et des feuilles de route départementales.

En Normandie, la stratégie pour la jeunesse s'appuie sur l'expertise développée lors de la construction du plan régional priorité jeunesse. Le séminaire d'acteurs publics (services de l'Etat, collectivités, CAF) organisé en décembre dernier a été structuré autour d'ateliers thématiques correspondant à quelques axes opérationnels déjà co-validés par les autres services de l'Etat, le conseil régional et les CAF. La présence de Célia Vérot, conseillère d'Etat et d'Antoine Dulin, vice-président du conseil économique, social et environnemental, auteurs du rapport Arrêtons de les mettre dans des cases ! Pour un choc de simplification en faveur de la jeunesse a permis d'éclairer les thématiques de travail à l'aune de leurs analyses, partagées avec les participants.

L'enjeu de la proximité territoriale

En Occitanie, face à la nouvelle configuration régionale, la question de la proximité apparaît centrale, justifiant pour le conseil régional de créer une instance de participation des jeunes 2.0 en articulation avec le dialogue structuré mis en place au niveau infra-régional par plusieurs conseils départementaux dont certains portent des politiques de jeunesse très structurées (Haute Garonne, Tarn, Hérault).

En Normandie, la direction régionale a mis à disposition deux postes Fonjep dans le cadre d'un conventionnement avec des structures mobilisées dans le cadre du dialogue structuré (Familles rurales et le Carrefour Rural Européen des Acteurs normands). Il s'agit d'être au plus près des publics jeunes en s'appuyant sur des lieux et des acteurs locaux identifiés.

Concernant la mobilisation des directions départementales, en Nouvelle-Aquitaine, six d'entre elles sont associées à la démarche du dialogue structuré, l'enjeu consistant à enrichir la vision régionale des points de vue des territoires. En Occitanie, si les directions départementales sont associées à la démarche du dialogue structuré, le degré de mobilisation varie d'un territoire à l'autre en fonction des dynamiques départementales et des ressources disponibles. La réflexion régionale sera portée dans un projet de séminaire régional déjà mis en œuvre tous les deux ans sur le service civique. La manière dont les territoires composant la région Normandie se sont emparés de la question du dialogue structuré est fonction des dynamiques partenariales dans chaque département et des moyens mobilisables. La réflexion au sein du réseau territorial JSCS vise à favoriser la proximité territoriale, condition indispensable à un dialogue structuré de qualité.

A.Lemoine

Cet article a été réalisé à partir d'entretiens menés avec Florence Abadie, conseillère technique et pédagogique supérieure à la DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine, Nicolas Rémond, responsable du pôle cohésion sociale jeunesse à la DRJSCS Occitanie et Arnaud Crochard, attaché d'administration d'Etat à la DRDJSCS Normandie.

La parole à...



Marianne Beseme,
secrétaire générale
de l'Office franco-
québécois pour la
jeunesse (OFQJ)

Pouvez-vous nous rappeler le contexte de création de l'OFQJ ?

L'idée vient du Général de Gaulle à la suite de son célèbre voyage au Québec en 1967. Il souhaitait en effet apporter son concours à ceux que l'on appelait « les canadiens français » pour préserver et développer la spécificité de la culture francophone en Amérique du Nord. Plusieurs accords ont été signés dont le protocole créant l'OFQJ, le 9 février 1968, pour permettre les échanges entre les jeunes de France et du Québec. Depuis lors, plus de 150 000 jeunes ont tenté l'aventure.

En quoi les axes d'intervention prioritaires de l'OFQJ ont-ils évolué ?

Les premiers programmes de l'OFQJ ont été axés sur les échanges socio-culturels courts pour permettre la connaissance réciproque. Depuis les années 90, les programmes sont plus axés sur le développement des compétences. Rappelons qu'ils visent les 18-35 ans. Aujourd'hui, nous proposons cinq programmes autour de la coopération professionnelle et l'entrepreneuriat, la coopération culturelle et l'engagement citoyen, l'insertion socio-professionnelle et l'emploi, pour des mobilités courtes ou longues, individuelles ou collectives.

Quel est le mode de gouvernance de l'OFQJ et dans quels partenariats inscrit-il son action ?

L'OFQJ est un organisme bi-gouvernemental organisé en deux sections, et dont le conseil d'administration est présidé par le ministre français chargé de la jeunesse et par le ministre québécois des relations internationales. Il compte 24 membres, dont pour la France le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le Commissariat général à l'égalité des territoires, le Forum français de la jeunesse et le CNAJEP,

Régions de France, Pôle Emploi, l'Union nationale des missions locales. La DJEPVA est notre principal financeur et veille à l'application des textes et à la mise en œuvre des orientations du CA. Au niveau territorial, nous travaillons depuis de nombreuses années avec les collectivités, intéressées à co-financer nos programmes pour en faire bénéficier davantage de jeunes de leurs territoires. Nous avons d'ailleurs signé en 2013 une convention cadre avec Régions de France, l'Association des départements de France et l'Association des maires des grandes villes de France, pour promouvoir conjointement la mobilité vers le Québec.

Comment l'OFQJ déploie-t-il son action au niveau des territoires ?

La mobilité vers le Québec intéresse de plus en plus de jeunes français, sur l'ensemble du territoire. Les deux salariés de notre centre de ressources se déplacent régulièrement pour faire connaître nos programmes et animer des séances d'information. Tous les référents en DR peuvent faire appel à eux pour participer à des événements ou pour les rencontrer. Je souhaite vraiment que nous puissions être en interaction plus fréquente avec les services, en tant qu'organisme ressource du champ jeunesse. Je trouverais intéressant d'être invitée à participer aux instances de concertation régionales sur la mobilité type COREMOB. J'invite les services à nous solliciter pour mieux nous connaître.

En quoi consistent les 50 ans de l'OFQJ ?

Toute l'année 2018, nous fêterons nos 50 ans et l'amitié franco-québécoise avec des événements institutionnels, des moments festifs et une programmation spéciale. Nous souhaitons renforcer le réseau des anciens et tous ceux qui ont participé à nos programmes sont invités à se faire connaître. Au niveau territorial, nous ferons une grande tournée régionale de notre centre de ressources. Nous lancerons également trois appels à projets pour toucher partout les structures jeunesse qui travaillent avec le Québec et que nous pourrions soutenir.

[Toute la programmation est à retrouver sur le site des 50 ans de l'OFQJ](#)

Propos recueillis par A.Lemoine

Ressources utiles

- Favoriser l'engagement des jeunes à l'école - Pour une citoyenneté active, rapport du Haut conseil à la vie associative, 9 novembre 2017
- Le Baromètre numérique, 17ème édition, Septembre 2017

Directeur de publication : Jean-Benoît Dujol

Contact : Bureau de l'animation territoriale

Audrey Lemoine, responsable éditoriale

audrey.lemoine@jeunesse-sports.gouv.fr

© 2018 - Tous droits réservés